

unikalo
PEINTURES BÂTIMENT

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE

PRODUIT

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

Conforme à la norme NF EN 15804+A1
et sa norme complémentaire NF EN
15804/CN



NAE VELOURS

BLANC ET TEINTES

UNIKALO

Mariène HOSTEIN

Tél. +33 (0)5 56 34 23 08

m.hostein@unikalo.com

JANVIER 2024 – Version 5

Plan

Plan.....	3
Avertissement	4
Précaution d'utilisation de la DEP pour la comparaison des produits	5
Informations Générales.....	5
Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) et du produit.....	6
Etapas du cycle de vie	7
Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie.....	10
Résultats de l'analyse de cycle de vie.....	11
Catégorie de déchets.....	14
Flux sortants	14
Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation.....	15
Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	16

Avertissement

Cette DEP couvre les produits fabriqués par la Société des Colorants du Sud-Ouest, Unikalo.

La DEP est dite « du berceau à la tombe », elle est fondée sur une ACV, c'est-à-dire couvrant les modules A1 à C4. Le module d'informations D peut être inclus dans cette DEP. Il s'agit d'une DEP individuelle.

La publication de cette déclaration est novembre 2018.

La présente DEP couvre les références commerciales suivantes :

- NAE VELOURS Blanc et bases

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de la Société des Colorants du Sud-Ouest (UNIKALO) selon la NF EN 15804+A1 (avril 2014) et le complément national NF EN 15804/CN (juin 2016), ainsi que l'arrêté du 23 décembre 2013.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète à la DEP d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A1 (avril 2014) du CEN sert de Règles de définition des catégories de produits (RCP).

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A1.

Ainsi les cases vides ne représentent pas des valeurs nulles mais des valeurs non significatives. Seules les cases contenant un zéro indiquent un flux nul.

Par ailleurs, dans les tableaux suivants 2,53E-06 doit être lu : $2,53 \times 10^{-6}$ (écriture scientifique).

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux, elles sont :

- le kilogramme « kg »,
- le gramme « g »,
- le litre « l »,
- le mètre-cube « m³ »,
- le kilowattheure « kWh »,
- le mégajoule « MJ ».

Abréviations :

- DEP : Déclaration environnementale des produits
- ACV : Analyse du Cycle de Vie
- COV : Composés Organiques Volatils
- UF : Unité Fonctionnelle

Précaution d'utilisation de la DEP pour la comparaison des produits

Les DEP (Déclaration Environnementale Produit) des produits de construction ne sont comparables entre elles que si elles sont établies sur les mêmes bases normatives (NF EN 15804+A1 (avril 2014) et NF EN 15804/CN (juin 2016)), et qu'elles concernent les mêmes unités fonctionnelles.

La norme NF EN 15804+A1 (avril 2014) définie au § 5.3 *Comparabilité des DEP pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la DEP :

« Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations). »

Contact : UNIKALO

Marlène HOSTEIN

Tél : +33 (0)5 56 34 23 08

m.hostein@unikalo.com

Informations Générales

1. Nom et adresse des fabricants : Société des Colorants du Sud-Ouest - Unikalo, 18 rue du meilleur ouvrier de France, Zi de l'hippodrome, 33700 MERIGNAC.

2. Le(s) site(s), le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la DEP est représentative.
Le site de production est situé à MERIGNAC (33700), 18 rue du meilleur ouvrier de France, Z.I de l'Hippodrome.

3. Type de DEP : « du berceau à la tombe ».

4. Type de DEP : individuelle.

5. Optionnel : le nom du vérificateur si la fiche est vérifiée : H.LECOULS, vérificateur habilité AFNOR.

6. Optionnel : le nom du programme utilisé, le nom et l'adresse de l'opérateur du programme et le logo et le site web.

La présente FICHE DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE a été réalisée dans le cadre du programme de déclaration environnementale et sanitaire pour les produits de construction géré par INIES

www.inies.fr

7. La date de publication : février 2019

8. Optionnel : la date de fin de validité : décembre 2024 (cf note COPIL N104 validée par le COPIL du 23/03/2023)

9. La référence commerciale / identification du produit : cette gamme de produits est appelée NAE VELOURS. Elle regroupe les produits NAE VELOURS blanc et bases.

Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) et du produit

10. Description de l'unité fonctionnelle (ou unité déclarée) :

« Protéger et décorer 1m2 de support, préparé dans les règles de l'art(*) avec de la peinture de finition, pendant 10 ans. »

(*) Conformément au DTU 59.1

11. Description du produit :

Peintures d'aspect velouté, à base de résines alkyde en phase aqueuse.

12. Description de l'usage du produit (domaine d'application) :

Les peintures NAE sont définies par la norme française NF EN 13300.

Ces produits remplissent les exigences techniques et environnementales fixées par le label NF Environnement.

La consommation du produit par UF est donnée pour une application sur support plan et normalement absorbant.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se référer à la fiche technique pour obtenir plus de précision.

Ce produit est destiné à une application intérieure.

13. Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle : aucune

14. Description des principaux composants et/ou matériaux du produit :

	Masse en g/UF
Produit étudié :	
NAE VELOUR	297
Emballage de distribution :	
Palette bois	12,66
Fût en acier	18,18
Couvercle en acier	3,65
Film en polyéthylène	1,33
Produit complémentaire pour la mise en œuvre :	Masse en g/UF
Vieux chiffons récupérés	1,48
Manchon de rouleau	0,208

Autres informations :

Paramètre	Valeur	Justification des informations fournies
Taux de chute:		
Lors de la fabrication	2%	Cette valeur prend en compte les pertes de matières premières, d'emballage et de produit fini
Lors de la mise en œuvre	2%	Cette valeur a été estimée en prenant en compte les restes de peinture dans le fond du fût, mais aussi les égouttures et projections possibles lors de l'application.
Lors de la maintenance	Sans objet	

15. Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0.1 % en masse)

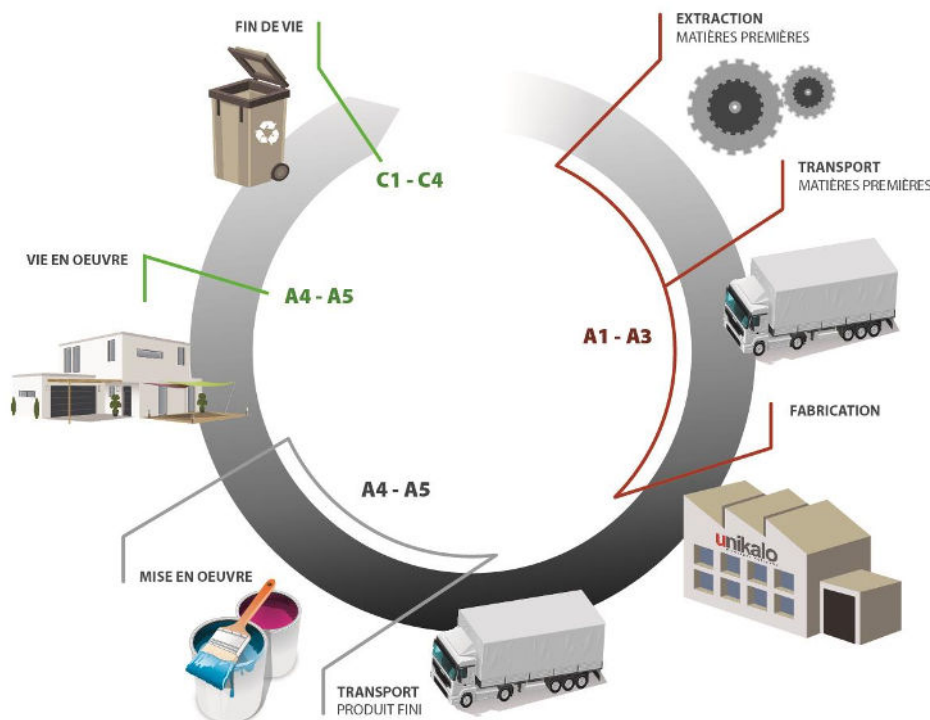
Le produit ne contient pas de substances de la liste candidate selon le règlement REACH.

16. Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément aux 7.2.2 de la NF EN15804+A1 (avril 2014)).

PARAMETRES	VALEURS
Durée de vie de référence	10 ans
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine) et finitions, etc, ...	Peinture labellisée NF Environnement Résultats d'essais conformes aux exigences du référentiel NF Environnement : rapports SGS 2015 Lavable/Lessivable : Perte moyenne d'épaisseur de film <20 [µm] (classe 1 pour les Blancs et 2 pour les teintes) Pouvoir masquant [m ² /L] : > 10 Durée de séchage en surface [h] : < 0.75
Paramètres théoriques d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	L'application doit être conforme au DTU n° 59.1. pour plus d'information, se reporter à la fiche technique du produit.
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	Bonne
Environnement extérieur (pour les applications en extérieur), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Sans objet : les peintures de la gamme NAE sont préconisées pour un usage en intérieur.
Environnement intérieur (pour les applications en intérieur), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	Le détail des émissions en polluants volatils est présenté au chapitre « Air intérieur » p15.
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, expositions chimiques	L'utilisation du produit est supposée conforme aux préconisations de la fiche technique du produit.
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité et remplacement des composants remplaçables	Aucun entretien n'est préconisé. Cependant la peinture est lavable et permet à l'utilisateur un nettoyage régulier. Cette donnée a été prise en compte pour calculer les impacts liés à la maintenance du produit.

Etapes du cycle de vie

Les étapes prises en compte pour l'établissement de la DEP sont les suivantes :



Étape de production. A1-A3

Description de :

- l'étape : production des matières premières, approvisionnement, fabrication de la peinture, fabrication des emballages, transport interne vers la plateforme logistique.
- les étapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte : aucun

Étape de production. A4-A5

Description de :

- l'étape : approvisionnement du chantier, accessoires pour la mise en œuvre, consommations liées à l'application du produit.
- les étapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte : aucun

Transport jusqu'au chantier (si applicable) :

PARAMETRES	VALEURS
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc, ... Poids-lourds routiers	Litre de type de combustible par distance ou type de véhicule, Directive 2007/37/CE de la Commission (norme européenne sur les émissions) 5,34E-03 litre de gazole par UF, EURO 4
Distance jusqu'au chantier	500 km
Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	30 %
Masse volumique en vrac des produits transportés	Non applicable
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	Coefficient : = 1 ou < 1 ou ≥ 1 pour les produits comprimés ou emboîtés : non applicable

Installation dans le bâtiment (si applicable) :

PARAMETRES	VALEURS
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifiés par matériau)	Kg ou autre unité appropriée Vieux chiffons récupérés : 1,48E-03 kg/UF Manchon de rouleau : 2,08E-04 kg/UF
Utilisation d'eau	Eau de nettoyage : 1,48E-06m ³
Utilisation d'autres ressources	Aucune
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	Sans objet
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	Pertes de peinture : 5,81E-03 kg/UF Emballages : 2,18E-02 kg/UF Accessoires : 1,69E-03 kg/UF
Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	Collecte des emballages en vue du recyclage ou de la récupération d'énergie (palette bois, film polyéthylène): Palettes bois (réutilisation) : 1,27E-02 kg/UF Film polyéthylène (recyclage) : 1,33E-03 kg/UF
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Le produit est classé A+ pour ses émissions dans l'air.

Étape de vie en œuvre, B1-B7

Description de :

- l'étape : nettoyage périodique sur la durée de vie de 10 ans
- les étapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte : aucun

Maintenance (si applicable) : prise en compte sur la base d'un nettoyage périodique.

PARAMETRES	VALEURS
Processus de maintenance	Nettoyage périodique à l'eau
Cycle de maintenance	Tous les ans
Intrants auxiliaires pour la maintenance (par exemple, produit de nettoyage, spécifier les matériaux)	Eponge : 1,48E-03 kg
Déchets produits pendant la maintenance (spécifier les matériaux)	aucun
Consommation nette d'eau douce pendant la maintenance	2,97E-05 m ³ /UF
Intrant énergétique pendant la maintenance (par exemple nettoyage par aspiration), type de vecteur énergétique, par exemple électricité, et quantité, si applicable et pertinent	kWh aucun

Réparation (si applicable) : sans objet

Remplacement (si applicable) : sans objet

Réhabilitation (si applicable) : sans objet

Utilisation de l'énergie et de l'eau (si applicable) : prise en compte pour le nettoyage.

Étape de fin de vie, C1-C4

Description de :

- l'étape : la peinture sera éliminée en même temps que la construction elle-même. Elle sera évacuée avec les gravats. Elle est comptée dans « C4 – Mise en décharge »
- les étapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte : les consommations et émissions liées à la démolition de la construction.

Potentiel de recyclage/réutilisation/récupération, D

Description de :

- l'étape
- les étapes et/ou entrants et/ou sortants non pris en compte

Le module D n'est pas pris en compte.

Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

PCR utilisé	Description : le PCR est la norme EN 15804+A1 (avril 2014) et son complément NF EN 15804/CN (juin 2016).
Frontières du système	Description : « du berceau à la tombe »
Allocations	Description : les données utilisées à chacune des étapes du cycle de vie et notamment les consommations d'eau et d'énergie, les émissions et les déchets de fabrication, le transport interne, sont calculées au prorata des tonnages produits.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	Description : préciser notamment les données primaires (collectées) dans la déclaration, les données secondaires (issue de base par exemple ECOINVENT, GABI) dans le rapport. Mentionner de manière générique les bases de données secondaires utilisées et logiciels utilisés : - les données primaires sont collectées sur le site de production de MERIGNAC, années de production 2017. - données secondaires Ecoinvent V3.0, zone Europe (RER), ou moyenne globale (GLO) Calculs effectués sur Excel
Variabilité des résultats	Description : FDES individuelle, le cadre de validité est sans objet.

Résultats de l'analyse de cycle de vie

Impacts environnementaux

Impacts environnementaux	Etape de production				Etape de mise en œuvre			Etape de vie en œuvre			Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système		
	A1 Production matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B2 Maintenance	B1 et B3 à B7 Aucun impact	Total B1-B7	C1 Aucun impact	C2 Transport	C3 Aucun impact	C4 Mise en décharge		Total C1-C4	Total FDES
Réchauffement climatique kg CO2 eq/UF	3.81E-01	3.03E-03	1.08E-01	4.92E-01	2.20E-02	1.10E-03	2.31E-02		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.76E-03	0.00E+00	3.21E-06	3.76E-03	5.19E-01	N.C
Appauvrissement de la couche d'ozone kg CFC 11 eq/UF	4.75E-08	2.22E-10	4.41E-09	5.22E-08	1.61E-09	5.74E-11	1.67E-09		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.75E-10	0.00E+00	2.98E-13	2.76E-10	5.41E-08	N.C
Acidification des sols et de l'eau kg SO2 eq/UF	5.10E-03	1.25E-05	3.41E-04	5.45E-03	9.13E-05	4.97E-06	9.63E-05		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.56E-05	0.00E+00	2.12E-08	1.56E-05	5.56E-03	N.C
Eutrophisation kg (PO4)3- eq/UF	1.51E-03	3.06E-06	1.19E-04	1.63E-03	2.23E-05	1.17E-06	2.34E-05		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.80E-06	0.00E+00	5.85E-09	3.81E-06	1.66E-03	N.C
Formation d'ozone photochimique Ethylène eq/UF	3.68E-04	4.52E-07	2.96E-05	3.98E-04	3.29E-06	2.36E-07	3.53E-06		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.62E-07	0.00E+00	1.00E-09	5.63E-07	4.02E-04	N.C
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) kg Sb eq/UF	3.52E-06	9.72E-09	3.27E-07	3.86E-06	7.07E-08	4.41E-09	7.51E-08		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.21E-08	0.00E+00	4.13E-12	1.21E-08	3.95E-06	N.C
épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ/UF	6.54E+00	4.68E-02	1.87E+00	8.46E+00	3.41E-01	2.20E-02	3.63E-01		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.82E-02	0.00E+00	7.29E-05	5.82E-02	8.88E+00	N.C
pollution de l'air m3/UF	1.00E+02	2.98E-01	1.39E+01	1.15E+02	2.17E+00	9.48E-02	2.26E+00		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.70E-01	0.00E+00	4.20E-04	3.70E-01	1.17E+02	N.C
pollution de l'eau m3/UF	5.29E+00	2.59E-03	1.39E-01	5.44E+00	1.89E-02	1.15E-03	2.00E-02		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	3.22E-03	0.00E+00	9.19E-04	4.14E-03	5.46E+00	N.C

Utilisation des ressources

Utilisation des ressources	Etape de production				Etape de mise en œuvre			Etape de vie en œuvre			Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système		
	A1 Production matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B2 Maintenance	B1 et B3 à B7 Aucun impact	Total B1-B7	C1 Aucun impact	C2 Transport	C3 Aucun impact	C4 Mise en décharge		Total C1-C4	Total FDES
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	1.47E+00	3.24E-03	2.24E-01	1.70E+00	2.36E-02	1.67E-03	2.52E-02		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.02E-03	0.00E+00	5.42E-06	4.03E-03	1.73E+00	N.C
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	6.83E-02	0.00E+00	2.92E-05	6.83E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	6.83E-02	N.C
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	1.54E+00	3.24E-03	2.24E-01	1.77E+00	2.36E-02	1.67E-03	2.52E-02		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.02E-03	0.00E+00	5.42E-06	4.03E-03	1.80E+00	N.C
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	7.13E+00	4.82E-02	1.14E+00	8.32E+00	3.51E-01	2.31E-02	3.74E-01		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.99E-02	0.00E+00	7.47E-05	6.00E-02	8.75E+00	N.C
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	1.63E-01	0.00E+00	8.52E-01	1.01E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.01E+00	N.C

Utilisation des ressources	Etape de production				Etape de mise en œuvre			Etape de vie en œuvre			Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système		
	A1 Production matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B2 Maintenance	B1 et B3 à B7 Aucun impact	Total B1-B7	C1 Aucun impact	C2 Transport	C3 Aucun impact	C4 Mise en décharge		Total C1-C4	Total FDES
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	7.22E+00	4.82E-02	1.99E+00	9.26E+00	3.51E-01	2.31E-02	3.74E-01		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	5.99E-02	0.00E+00	7.47E-05	6.00E-02	9.70E+00	N.C
Utilisation de matière secondaire kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.48E-03	1.48E-03	1.48E-03	0.00E+00	1.48E-03	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.97E-03	N.C
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
Utilisation nette d'eau douce m3/UF	1.25E-02	3.18E-05	2.28E-03	1.48E-02	2.31E-04	4.58E-05	2.77E-04	2.97E-05	0.00E+00	2.97E-05	0.00E+00	3.95E-05	0.00E+00	1.08E-07	3.96E-05	1.51E-02	N.C

Catégorie de déchets

Utilisation des ressources	Etape de production				Etape de mise en œuvre			Etape de vie en œuvre			Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système		
	A1 Production matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B2 Maintenance	B1 et B3 à B7 Aucun impact	Total B1-B7	C1 Aucun impact	C2 Transport	C3 Aucun impact	C4 Mise en décharge		Total C1-C4	Total FDES
Déchets dangereux éliminés kg/UF	5.31E-02	1.79E-05	1.55E-02	6.87E-02	1.30E-04	2.76E-02	2.78E-02	1.48E-03	0.00E+00	1.48E-03	0.00E+00	2.22E-05	0.00E+00		2.22E-05	9.79E-02	N.C
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	1.03E-01	3.44E-05	1.34E-02	1.16E-01	2.51E-04	1.71E-03	1.96E-03		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.28E-05	0.00E+00	1.47E-01	1.47E-01	2.65E-01	N.C
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	1.04E-05	2.13E-08	1.85E-06	1.23E-05	1.55E-07	1.57E-08	1.71E-07		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.64E-08	0.00E+00	1.48E-08	4.12E-08	1.25E-05	N.C
Déchets inertes éliminés (hors EN 15804) (Facultatif) kg/UF																	

Flux sortants

Utilisation des ressources	Etape de production				Etape de mise en œuvre			Etape de vie en œuvre			Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système		
	A1 Production matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B2 Maintenance	B1 et B3 à B7 Aucun impact	Total B1-B7	C1 Aucun impact	C2 Transport	C3 Aucun impact	C4 Mise en décharge		Total C1-C4	Total FDES
Composants destinés à la réutilisation kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	9.48E-03	9.48E-03	0.00E+00	1.27E-02	1.27E-02		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	2.21E-02	N.C
Matériaux destinés au recyclage kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	1.29E-04	1.29E-04	0.00E+00	1.33E-03	1.33E-03		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.45E-03	N.C

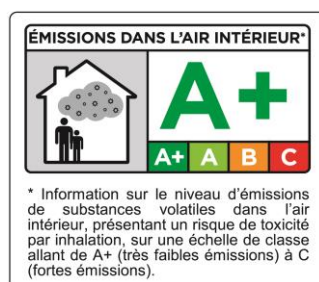
Utilisation des ressources	Etape de production				Etape de mise en œuvre			Etape de vie en œuvre			Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système		
	A1 Production matières premières	A2 Transport	A3 Fabrication	Total A1-A3 Production	A4 Transport	A5 Installation	Total A4-A5	B2 Maintenance	B1 et B3 à B7 Aucun impact	Total B1-B7	C1 Aucun impact	C2 Transport	C3 Aucun impact	C4 Mise en décharge		Total C1-C4	Total FDES
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) Electricité	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00		0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	N.C
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) Vapeur	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C
Energie fournie à l'extérieur (par vecteur énergétique) Gaz de process	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	N.C

Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Air intérieur

Les émissions de COV et d'aldéhydes émis par les peintures NAE ont été évaluées dans le cadre de l'étiquetage des produits de construction et de décoration sur leurs émissions en substances volatiles polluantes (décret n°2011-321 du 23 mars 2011).

Les peintures NAE VELOURS sont classées A+ en raison de ses faibles émissions.



Sol et eau

Sans objet car ce produit n'est en contact ni avec l'eau destinée à la consommation humaine, ni avec les eaux de ruissellement, les eaux d'infiltration, la nappe phréatique ni encore les eaux de surface.

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Sans objet puisque la gamme de peintures NAE ne revendique aucune performance thermique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Sans objet puisque la gamme de peintures NAE ne revendique aucune performance acoustique.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Le degré de brillance de la peinture NAE VELOURS Blanc, selon la norme NF EN ISO 2813, est compris entre 9 et 13% sous un angle à 60°. [Cahier d'étude laboratoire UNIKALO]

Le facteur de réflexion a été mesuré pour la peinture NAE VELOURS Blanc : il est de 90 %.
[Cahier d'étude laboratoire UNIKALO]

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Aucun essai d'émissions d'odeur n'a été réalisé.

ANNEXE : TABLEAU DES MISES A JOUR

Version	Date	Nature de la modification
Version 1	Novembre 2018	Création
Version 2	Février 2019	Modifications suite à vérification provisoire H. Lecouls
Version 3	Février 2019	Modifications suite à commentaires vérificateur H. Lecouls
Version 4	Mai 2019	Rectification note QAI
Version 5	Février 2024	Mise à jour fin de validité en phase avec le programme INIES